

ANDELNANS le 19 novembre 2007

6 rue de l'Hermine
90400 ANDELNANS
tél. 03 81 33 82 86 (bureau)
port. 06 87 28 14 37

NEOLIA – Siège social
Direction Lotissements et Aménagements
34 r Combes aux Biches
25205 MONTBELIARD

Copie faite au Conseil municipal d'Andelnans
et au représentant local de l'Est Républicain

Madame, monsieur,

Cela fait bientôt 2 mois que la voirie et la pose des luminaires sont achevées. Les habitants du lotissement du Charme ne comprennent pas pourquoi l'éclairage public n'est encore pas mis en fonction ? Nous sommes en période hivernale, la nuit arrive très tôt et plonge le lotissement dans le noir ; ceci entraîne pour les habitants un sentiment d'insécurité des personnes et des biens, sans parler des risques d'accidents encourus le soir par les piétons et les enfants rentrant du collège. Nous demandons donc que la mise en fonction des luminaires soit faite rapidement, car il va de soi qu'en cas de problème ou d'accident votre responsabilité serait mise en cause.

Les aménagements des espaces verts et du chemin derrière les parcelles 45 et 46, pourtant inscrits de longue date dans le projet, n'en sont – d'après les dernières informations connues – qu'à la phase de consultation des professionnels. Je vous rappelle que sur le document intitulé 'ARRETE' qui a été donné lors de la vente aux propriétaires de terrains, il est écrit « Lesdits travaux devront être achevés avant le 12/08/2007 ».

Les propriétaires attendent aussi impatiemment la rétrocession du lotissement dans le domaine public, afin que les sommes qui ont été versées en dépôt de garantie leur soient restituées ; à moins que cela puisse s'effectuer avant : En cette période de fêtes de fin d'années beaucoup de familles vous en seraient grés.

Enfin, neige et verglas étant arrivés, les habitants se demandent qui interviendra, et dans quelles conditions, pour sécuriser la voirie et éventuellement déneiger.

Nous comptons sur votre diligence pour résoudre très vite ces problèmes, et apporter des réponses aux questions que tous ici se posent.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

Le président
A. GOURONNEC

PS. Vous trouverez ci-joint une pétition des habitants du Charme, qui nous l'espérons motivera vos décisions.